

Vers une réduction du nombre DE JOURS BLANCS

► Un groupe de travail est en discussion avec la ministre de l'Éducation pour essayer de diminuer cette période creuse

► La participation des écoles aux activités proposées durant les fameux jours blancs par la Fédération Wallonie-Bruxelles augmente chaque année, passant de 4.000 élèves en 2014 à 6.000 en 2015 et enfin 6.100 en 2017. Une hausse que la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) a récemment annoncée au Parlement et qui concerne la période de quelques jours en juin après laquelle les étudiants ont fini leurs examens. D'année en année, la situation reste problématique pour de nombreuses écoles qui ne savent pas toujours comment attirer encore leurs élèves à l'école alors que les épreuves sont passées.

"Chaque école a sa stratégie. L'objectif, c'est éviter de perdre de vue les élèves parce que, quand on les invite à la remise des prix, on ne les voit plus. Et donc, on or-

ganise des activités. Cela peut être des activités sportives. C'est très large. Il y a même une certaine époque où l'on apprendait aux élèves à conduire. Tout dépend de la culture de l'école", indique Roberto Galluccio, administrateur délégué du réseau des communes et provinces (CPEONS).

"Les animations proposées peuvent effectivement engendrer des frais d'organisation. Je signale toutefois qu'environ 50 % des animations proposées sont gratuites, soit 26 activités. Nous essayons chaque année de rendre les activités proposées les moins coûteuses possible, soit sur la base volontaire de la part des associations, soit de la part des pouvoirs publics en intégrant dans les mis-

sions des associations subventionnées l'organisation d'activités destinées aux jours blancs", expliquait mi-mai Marie-Martine Schyns.

La problématique est plus im-

portante en secondaire qu'en primaire car le nombre de jours blancs s'élève à une dizaine contre deux ou trois dans le primaire. Seuls les élèves en 6^e primaire sont également en théorie concernés par des épreuves d'examen (le CEB). "Mais le problème, c'est que les parents d'enfants de 6^e année se disent alors qu'ils peuvent partir en vacances plus tôt et les petits frères et sœurs sont aussi absents", explique le président de l'association inter-réseaux des directions d'écoles (AIDE) Ghislain Maron.

EN JANVIER DERNIER, de nombreux directeurs du libre et de l'officiel avaient ainsi contacté la ministre pour lui demander une série d'adaptations dans l'organisation du CEB. Des négociations sont actuellement en cours pour le calendrier de l'année prochaine. En primaire, le nombre de jours blancs, initialement prévu à 7 devrait passer à 6, même si certains espèrent même le faire baisser à 5.

J. Th.

D'autres systèmes plus appropriés

"Le seul élément qui me pose problème est celui de la gratuité. Cet événement a lieu au cours de l'année scolaire, et il est question d'un encadrement éducatif ou pédagogique minimal. Or il ne faudrait pas que l'organisation de ces activités payantes, pendant l'année scolaire et alors même que ces élèves doivent bénéficier d'un encadrement éducatif ou pédagogique, entraîne une dualisation qui permettrait à certains élèves et non à d'autres d'y participer. Il faut donc aller plus loin pour que tous les élèves puissent participer à ces activités", a expliqué en mai dernier la députée Barbara Trachte (Ecolo), au parlement. "Ne devrions-nous pas plutôt approfondir la réflexion sur la manière de changer ou de faire évoluer le système en vigueur ? Et, dans la foulée, déterminer si d'autres systèmes ne seraient pas plus appropriés pour une meilleure organisation des jours blancs ?", estimait pour sa part le député Gilles Mouyard (MR).

J. Th.